

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 07.002

L'An deux Mille Sept, le 19 février à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 12 février 2007

DATE D'AFFICHAGE

Le 12 février 2007

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme DURAND, M. GUIARD, Mme LABEYRIE, M. MERLE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. MOST représenté par M. LE GUEUT
Mme DAVID-COURTIN représentée par M. CHABANEAU
M. FAVRE représenté par Mme PELTIER
Mme GRAMMATICO représentée par Mme LECOMTE
Mme JOLY représentée par M. MERLE

ABSENTS -EXCUSES : Mme ISENDICK

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 32

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Incorporation dans le domaine communal des biens sans maître

VOTE : UNANIMITE

Les parcelles désignées dans le tableau suivant :

SECTION ET N°	LIEU-DIT	CONTENANCE
AR 7	LE BOIS EN RATOIRE	10 a 35 ca
AR 15	LE BOIS EN RATOIRE	1 a 37 ca
AR 18	LE BOIS EN RATOIRE	1 a 24 ca
AR 19	LE BOIS EN RATOIRE	5 a 45 ca
AR 21	LE BOIS EN RATOIRE	1 a 27 ca
AR 26	LE BOIS EN RATOIRE	4 a 05 ca
BL 104	BRECHAUDE OUEST	8 a 78 ca
BN 84	AUX ESPIES	4 a 24 ca
BN 88	AUX ESPIES	3 a 83 ca
BN 89	AUX ESPIES	3 a 59 ca
BN 127	AUX ESPIES	3 a 12 ca
BN 128	AUX ESPIES	9 a 68 ca
BN 130	AUX ESPIES	6 a 88 ca
BR 76	MOUILLERON	4 a 76 ca
BR 77	MOUILLERON	6 a 36 ca
BR 78	MOUILLERON	8 a 20 ca
BX 217	LE RIVALENT NORD	7 a 00 ca
BX 218	LE RIVALENT NORD	2 a 87 ca
BX 219	LE RIVALENT NORD	3 a 00 ca
BX 220	LE RIVALENT NORD	9 a 28 ca
BX 221	LE RIVALENT NORD	9 a 78 ca
BX 227	LE RIVALENT NORD	3 a 35 ca
BX 228	LE RIVALENT NORD	2 a 51 ca
BX 229	LE RIVALENT NORD	5 a 65 ca
BX 243	LE RIVALENT NORD	18 a 46 ca
BX 244	LE RIVALENT NORD	18 a 23 ca
BX 245	LE RIVALENT NORD	18 a 23 ca
BX 246	LE RIVALENT NORD	2 a 83 ca
BX 247	LE RIVALENT NORD	5 a 73 ca
BX 250	LE RIVALENT NORD	6 a 65 ca

n'ont pas de propriétaire connu et les contributions foncières y afférentes n'ont pas été acquittées depuis plus de trois années. Les parcelles dont il est fait état ne font pas l'objet d'exploitation à ce jour.

En conséquence, il est proposé d'émettre un avis favorable pour poursuivre la procédure d'incorporation dans le domaine communal de ces biens comme vacants et sans maître, conformément à l'article L. 27 bis du Code du Domaine de l'Etat et à l'article 713 du Code Civil.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- de poursuivre la procédure d'incorporation dans le domaine communal des biens désignés ci-dessus comme vacants et sans maître, conformément à l'article L. 27 bis du Code du Domaine de l'Etat et à l'article 713 du Code Civil.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 février 2007

Le Maire,
H. LE GUEUT